

Rapport annuel 2020

Régime de retraite des employés de commerce du Canada N° d'enregistrement 0580431



Index

Faits saillants	2
Un message du conseil des fiduciaires	3
Placements	4
Financement	6
Gouvernance	7



Faits saillants

PARTICIPANTSⁱ

395 000

Participants actifs, admissibles et ayant droit à une rente différée

32 000

Participants retraités, conjoints survivants et bénéficiaires

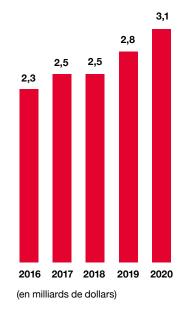
1 750

Participants nouvellement retraités en 2020

TAUX DE RENDEMENTS ANNUALISÉS

1 an	11,9 %
5 ans	8,6 %
10 ans	6,8 %
Rendement cible	6,0 %

ACTIF NET



Bilan de l'année 2020

Un message du conseil des fiduciaires

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Régime de retraite des employés de commerce du Canada (le « Régime ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'année écoulée a été marquée par des événements qui ont profondément changé notre monde et qui ont exigé beaucoup des travailleurs et travailleuses de première ligne qui composent les participants au Régime. Le fait d'avoir été témoins du dévouement de nos participants tout au long de la pandémie de COVID-19 a renforcé notre détermination à respecter notre engagement à fournir un régime de retraite stable et durable.

Malgré les vents contraires subis durant cette crise sanitaire mondiale, le Régime a généré un taux de rendement de 11,9 % pour l'année, surpassant à la fois son indice de référence passif (11 %) et son taux d'actualisation actuariel (6 %). De plus, les estimations préliminaires indiquent une amélioration continue de la situation de capitalisation du Régime à la fin de l'année, tant sur le plan de la continuité que sur celle de la solvabilité.

Pendant ce temps, nous avons continué à travailler pour positionner le Régime de façon à lui assurer un succès durable. Les efforts déployés en 2020 ont consisté à apporter des changements importants à notre portefeuille de placement et à poursuivre le travail d'amélioration de la gouvernance. Le Régime continue d'être investi dans un portefeuille largement diversifié d'actifs de haute qualité, avec une stratégie d'investissement conçue dans un souci de résilience.

Nous sommes satisfaits des résultats financiers du Régime pour 2020, et nous sommes impatients de partager d'autres résultats dans les années à venir.



Placements

RÉSULTATS DES PLACEMENTS

Au cours des cinq dernières années se terminant le 31 décembre 2020, le portefeuille a affiché un taux de rendement annualisé de 8,6 %, dépassant de 2,6 % par année, sur une base relative, le rendement cible de 6,0 % du Régime (ou le taux de rendement jugé nécessaire pour satisfaire aux engagements du Régime lorsqu'ils deviennent exigibles).

Après une période d'extrême volatilité au premier semestre coïncidant avec le début de la pandémie, le portefeuille a rebondi, tout comme les marchés financiers mondiaux, pour terminer l'année 2020 avec des rendements à deux

chiffres pour l'année, tant pour les actions mondiales (13,3 %) que pour les titres à revenu fixe (10,8 %).

Les actifs des marchés privés ont également maintenu leur rendement solide, avec des taux de rendement internes bruts depuis la création allant de 6,1 % à 13,8 % pour les biens immobiliers, de 8,5 % à 14,9 % pour la dette privée, de 16,0 % à 19,3 % pour l'infrastructure et de 19,0 % à 28,0 % pour les actions de sociétés fermées .

L'allocation de fonds spéculatifs du Régime a généré un rendement inférieur pour l'année, affichant un taux de rendement négatif de -19,1 %.

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET FONDS DE COUVERTURE

Taux de rendement pour 2020ⁱⁱ

Titres à revenu fixe 10,8 % Actions mondiales 13,3 % Fonds spéculatifs -19,1 % Obligations axées sur le 9,1 %

PLACEMENTS SUR LE MARCHÉ PRIVÉ

Fourchette des taux de rendement interne depuis la création^{iv}

Infrastructure	16,0 %	-	19,3 %
Dette privée	8,5 %	_	14,9 %
Actions de sociétés fermées	19,0 %	_	28,0 %
Biens immobiliers	6,1 %	_	13,8 %

rendementiii

DIVERSIFICATION MONDIALE

Le portefeuille du Régime est bien diversifié dans un large éventail de catégories d'actifs et comprend des placements cotés en bourse et privés. Cette diversification comprend également des placements canadiens et des placements à l'extérieur du Canada afin de réduire le risque de concentration sur un seul marché.





ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Chaque année, les fiduciaires rencontrent au moins une fois par trimestre le conseiller en investissements du Régime, Aon Hewitt Inc. pour examiner la composition de l'actif du Régime, le rendement des placements, les partenaires de placement et la conformité des placements du Régime.

Après la réalisation en 2019 d'une nouvelle étude de modélisation de l'actif et du passif (« MAP ») – un exercice qui analyse les impacts de la conception du Régime, de la politique de financement et de prestations, ainsi que la stratégie de placement, dans le but d'aider les fiduciaires dans leur prise de décision, les fiduciaires ont travaillé avec diligence pour rééquilibrer le portefeuille de placement du Régime d'une manière conforme aux conclusions de l'étude MAP. Ces efforts de rééquilibrage ont entraîné les changements suivants en 2020.

- L'introduction d'une stratégie de crédit multiactif, gérée par PIMCO, conçue pour donner accès à des titres à revenu fixe à rendement plus élevé tout en augmentant la diversification.
- Notre portefeuille d'actions canadiennes a été intégré dans un portefeuille d'actions mondiales plus largement diversifiées.
- La création d'une fiducie, gérée par Aon Investments
 Canada Inc. pour investir dans un portefeuille de fonds
 spéculatifs (y compris des fonds gérés par Brevan
 Howard Capital Management, Capstone Investment
 Advisors, Davidson Kempner Capital Management,
 Elementum Advisors et HBK Capital Management).

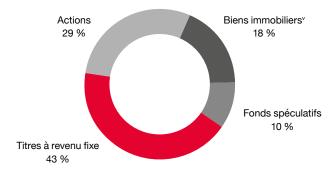
REGARD SUR L'AVENIR

Au cours de l'année prochaine, les fiduciaires continueront de travailler avec le conseiller en investissements du régime pour donner suite aux conclusions de l'étude MAP. Les changements à venir dans la composition de l'actif du Régime comprennent une réduction des actions publiques et l'introduction d'une allocation aux terres agricoles, une classe d'actifs qui a historiquement généré des rendements intéressants avec une faible volatilité.

En outre, les fiduciaires prévoient de restructurer le portefeuille d'actions mondiales du régime et de rechercher un gestionnaire de placements en actions fermées, car cette dernière catégorie d'actifs a connu, et continuera de connaître, une liquidité importante à court terme.

À plus long terme, les fiduciaires continueront de surveiller la composition de l'actif du Régime et les partenaires d'investissement pour s'assurer de leur rendement continu, de leur conformité et de leur pertinence.

COMPOSITION CIBLE DE L'ACTIF



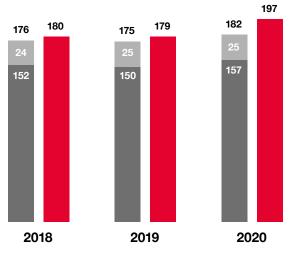
+

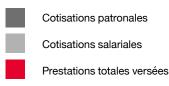
Financement

SOURCES DE FINANCEMENT

En 2020, les cotisations patronales au Régime se sont élevées à 157 millions de dollars, tandis que les cotisations salariales se sont élevées à 25 millions de dollars. Un revenu supplémentaire de 334 millions de dollars a été généré par le portefeuille de placements du Régime. Après les paiements de prestations et les dépenses (ces dernières restant inférieures à 1 % de l'actif du régime en 2020), l'actif net disponible pour les prestations a augmenté d'environ 298 millions de dollars en 2020.

COTISATIONS VS. PRESTATIONS VERSÉES





(en millions de dollars)

ÉTAT DE LA CAPITALISATON

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime, en date du 31 décembre 2018, a été déposée auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (« ARSF »), à la fin de 2019. Cette évaluation indiquait un niveau de capitalisation selon l'approche de continuité de 83 % et un degré de solvabilité (soit l'actif du Régime par rapport à son passif en supposant que le Régime est liquidé à la date du calcul) de 51,3 %.

La volatilité du marché liée à la pandémie a eu un impact important à court terme sur le degré de solvabilité du Régime, avec une baisse de plus de 10 % qui a nécessité le dépôt provisoire d'un degré de solvabilité actualisé auprès de l'ARSF. Par conséquent, au 31 mars 2020, le degré de solvabilité du Régime a été rétabli à 44,8 %.

Ces chiffres signifient que, si le Régime avait été liquidé au cours de l'année, les prestations accumulées auraient dû être réduites. Cependant, il n'y a aucune intention de liquider le Régime, et celui-ci est géré dans l'optique qu'il restera actif pour de nombreuses années encore.

Heureusement, la forte baisse du degré de solvabilité du Régime au cours du premier semestre a été de courte durée, et les estimations préliminaires indiquent une reprise à environ 52,7 % au 31 décembre 2020. En outre, on estime que le niveau de capitalisation du régime selon l'approche de continuité s'est également amélioré au cours de l'année.

La prochaine évaluation actuarielle qui doit être déposée auprès de l'ARSF doit être préparée à une date ne dépassant pas le 31 décembre 2021.



Gouvernance

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Le Régime est régi par un conseil des fiduciaires. Le conseil est l'administrateur légal du Régime et est responsable à la fois de l'administration du Régime et du placement de son actif.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS

Les fiduciaires sont nommés en vertu d'une convention de fiducie, qui énonce les pouvoirs et les devoirs du conseil et définit les relations entre les diverses parties prenantes du Régime.

Le texte du Régime décrit les droits des participants. Les modifications apportées au texte du Régime sont communiquées aux participants.

Appuyé par une série de politiques sur des sujets comme la protection de la vie privée, les conflits d'intérêts et la formation des fiduciaires, un document de gouvernance sert de guide pratique pour la gouvernance du Régime et on y précise les rôles et responsabilités des parties engagées dans cette gouvernance.

AUTRES POLITIQUES

Les fiduciaires tiennent aussi à jour une politique de financement et des prestations, qui établit le cadre de la maximisation de la probabilité que l'actif du Régime soit suffisant pour payer les prestations de retraite prévues, ainsi qu'un Énoncé des politiques et procédures de placement (« ÉPPP ») qui, entre autres choses, énonce les objectifs d'investissement, les lignes directrices, les points de référence et les considérations environnementales, sociales et de gouvernance applicables pour faire en sorte que l'actif du Régime soit investi de manière prudente et en conformité avec l'ensemble des exigences réglementaires applicables.

Les politiques et pratiques de gouvernance établies par les fiduciaires font l'objet d'un suivi et elles sont modifiées, si le conseil le juge approprié, pour faire en sorte qu'elles répondent toujours aux besoins du Régime et de ses participants.

CONFORMITÉ

Le Régime doit se conformer à la réglementation fédérale et provinciale en matière de retraite. Les fiduciaires surveillent les pratiques de conformité et ils les améliorent s'ils le jugent approprié. Ils retiennent par ailleurs les services d'un agent de conformité externe chargé de dresser des rapports de conformité trimestriels exigés par l'ARSF. En 2019, le Régime s'est conformé à son ÉPPP et à toutes les exigences réglementaires applicables.

Le nombre de participants est approximatif.

Rendement des placements pour 2020, exprimée par des taux de rendement pondérés dans le temps.

Rendement depuis la création à partir de juin 2020.

Endement des placements depuis leur création exprimée à l'aide d'une fourchette de taux de rendement internes bruts obtenus par les placements individuels.

v Composé des classes d'actifs suivantes (et des allocations cibles) : biens immobiliers (8 %), infrastructure (5 %) et terres agricoles (5 %).

PARTENAIRES DE PLACEMENT

AllianceBernstein Elementum Advisors
Aon Investments Canada Gestion d'actifs CIBC

Auven Therapeutics Gestion de Placements TD BlackRock HBK Capital Management

Brevan Howard Capital Management Macquarie Infrastructure and Real Assets

Brookfield Asset Management Marathon Asset Management

Capstone Investment Advisors Neuberger Berman

CBRE Global Advisors PIMCO

Clairvest Equity Partners Royalty Pharma

Davidson Kempner Capital Management Wellington Management Company

FOURNISSEURS DE SERVICES

ACTUAIRES Benchmark Decisions Ltd., Buck Canada HR Services Ltd.

ADMINISTRATEUR Prudent Benefits Administration Services Inc.

AUDITEUR BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.

CONSEILLER EN PLACEMENTS / AGENT DE CONFORMITÉ Aon Hewitt Inc

CONSEILLER JURIDIQUE Koskie Minsky LLP

DÉPOSITAIRE / VERSEMENT DES PRESTATIONS RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

CONSEIL DE FIDUCIAIRES

Anouk Collet Conseillère principale au président national des TUAC Canada

Jim Cooke Représentant de l'employeur, Sobeys Inc.

Kelly Dobbyn Directeur principal des relations de travail, Metro Ontario Inc. **Shawn Haggerty** Président de la section locale 175 des TUAC Canada

Paul Meinema Président national des TUAC Canada

Wendy Mizuno Chef de groupe, Régimes de retraite et avantages sociaux, George Weston Ltd.

Jeff Traeger Président de la section locale 832 des TUAC Canada